

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
DÉROGATIONS MINEURES

QU'une demande en dérogation mineure a été présentée par :

- Caisse Desjardins Côte-de-Beaupré, requérant pour Inox Immobilier Inc., pour le 6704 boulevard Sainte-Anne, L'Ange-Gardien et que cette demande en dérogation mineure consiste à autoriser l'installation d'une enseigne sur un mur du bâtiment, ne faisant pas face à une rue, entrée distincte ou commune donnant sur une aire de stationnement tel qu'exigé par le règlement de zonage;
- Simon Gariépy, pour 10 rue Irène, L'Ange-Gardien et que cette demande en dérogation mineure consiste à autoriser un agrandissement du bâtiment principal avec une marge avant secondaire inférieure à celle prescrite par le règlement de zonage

QUE ces demandes soient prises en considération par le comité consultatif d'urbanisme en vertu du règlement sur les dérogations mineures ;

QUE ces demandes seront donc étudiées lors de la prochaine session du Conseil, qui se tiendra lundi le 3 février 2020 à 19h30, à la salle la Mairie ;

QU'à cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 17^{ième} jour de janvier deux mille vingt.

Lise Drouin, g.m.a.
Directrice générale